

**Direction Départementale
des Territoires et de la Mer**
SERVICE AGRICULTURE, FORET

ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE DES FONDS

ORAGES DU 23 AOÛT 2015

À faire remplir par le propriétaire des parcelles endommagées. Un document par propriétaire.

Je soussigné(e) (nom, prénom) :

représentant légal de la société :

propriétaire des fonds (indiquer les parcelles cadastrales) :

.....
.....
.....
.....

demeurant à :

.....

téléphone :

1/ autorise la DDTM à verser l'indemnité pour perte de fonds à :

.....
.....

,exploitant(e) du fonds.

2/ m'engage à ne pas déposer de déclaration de perte de fonds pour les parcelles louées.

Fait le.....à

Signature du propriétaire